



SEANCE du 18 juin 2020

Date de convocation :
12/06/2020
Date d'affichage :
12/06/2020

Le dix-huit juin deux mil vingt à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Sainte-Mère-Eglise en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain HOLLEY, Maire.

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 25
Votants : 27

Étaient présents :

Mmes et MM. Marcel JEAN, Katell VALOGNE, Thierry OURRY, Céline LAUTOUR, Alain LEGENDRE, Marie-Lise MAREUGE, Philippe NEKRASSOFF, Marie-Hélène VALOGNES, Serge DELAHAYE, Thierry ETIENNE, Alain LEBAS, Bruno DELARUE, Jean-Yves LEROUX, Emmanuelle VOYER, Laurence AUGUSTE, Karine VOISIN, Sébastien SANIER, Gaëlle VALLEE, Ophélie BELIN, Aurore HOLLEY, Catherine KERVADEC, Pierre AUBRII, Kristina LABBEY, Christelle HAMCHIN

Excusés : Stéphane VOISIN ayant donné pouvoir Catherine KERVADEC, Christine LEVEZIEL-BONNEFONT ayant donné pouvoir à Alain HOLLEY

Secrétaire de séance : Mme Katell VALOGNE

Le compte rendu de la précédente réunion est lu et approuvé à l'unanimité.

34/2020 – démission d'un conseiller municipal et remplacement

Monsieur HOLLEY indique que par courrier en date du 5 juin 2020, Monsieur Didier CORNIERE a présenté sa démission de sa fonction de conseiller municipal. Comme le prévoit le code électoral, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal démissionnaire. Aussi M. le Maire installe Mme Christine LEVEZIEL-BONNEFONT en tant que conseillère municipale.

35/2020- Complément des délégués au sein des organismes extérieurs

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de compléter la liste des délégués suite à des sollicitations tardives :

- Parc naturel Régional des Marais : 1 délégué supplémentaire : est nommé à l'unanimité M. LEBAS Alain
- Comité départemental d'action sociale : 1 suppléant : est nommée à l'unanimité Mme LAUTOUR Céline

36/2020- Fixation des tarifs des frais de scolarité, année scolaire 2020/2021

Monsieur le Maire propose conjointement avec ses collègues maires de Picauville et Sainte-Marie-du-Mont d'appliquer une hausse de 2 % sur les frais de scolarité pour l'année scolaire 2020/2021 ce qui les portent à :

- 1 205 € pour un enfant en classe maternelle
- 509 € pour un enfant en classe primaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs de frais de scolarité pour l'année scolaire 2020/2021 à :

1 205 € pour un enfant en classe maternelle et à 509 € pour un enfant en classe primaire.

37/2020- Participation aux frais de scolarité OGEC école Notre Dame Sainte-Mère-Eglise

L'OGEC de l'école Notre Dame, bénéficiant d'une contrat d'association, sollicite une participation pour les 53 enfants scolarisés dans son établissement au titre de l'année scolaire 2019/2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser la somme de 39 085,60 € à l'OGEC de l'école Notre Dame de Sainte-Mère-Eglise pour l'année scolaire 2019/2020. Il est rappelé qu'une avance a été versée courant avril 2020, pour des questions de trésorerie, à cet établissement d'un montant de 19 500 €.

38/2020 - Constitution de la liste préparatoire des jurés d'assises 2021

Par courrier, Monsieur le Préfet de la Manche invite la commune à dresser la liste préparatoire annuelle en réalisant un tirage au sort de 6 personnes.

Les personnes suivantes sont issues du tirage au sort :

M. MARION Jérôme – Mme RENOIR Isabelle – Mme RIVIERE Alexandra – Mme MAZZILLI Myriam – Mme BOYER Liliane – M. ENEE Roger

Il est rappelé que ce tirage ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés.

39/2020- Proposition d'une liste de personnes pouvant siéger auprès de la Commission communale des Impôts Directs

La commission communale des impôts directs est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants. En vue de sa création, l'administration doit être destinataire de 32 noms de contribuables ,

Sont proposés : M. HOLLEY Alain, Mme LAUTOUR Céline, M. JEAN Marcel, Mme VALOGNE Katell, M. LEGENDRE Alain, Mme MAREUGE Marie-Lise, M. OURRY Thierry, Mme VALOGNES Marie-Hélène, M. NEKRASSOFF Philippe, Mme VALLEE Gaëlle, M. LEROUX Jean-Yves, Mme BELIN Ophélie, M. DELAHAYE Serge, Mme AUGUSTE Laurence, M. LEBAS Alain, Mme VOYER Emmanuelle, M. DELARUE Bruno, Mme HOLLEY Aurore, M. SANIER Sébastien, Mme VOISIN Karine, M. ETIENNE Thierry , Mme KERVADEC Catherine,

M. AUBRIL Pierre, M. VOISIN Stéphane, Mme LEVEZIEL Christine, Mme LABBEY Kristina, Mme HAMCHIN Christelle, Mme HOLLEY Julie, Mme LEGENDRE Amandine, Mme SANIER Christelle, M. LEBLOND Daniel, M. AUFRAY Philippe.

40/2020 – Proposition d'adhésion au fonds de Solidarité pour le logement et au fonds d'Aide aux Jeunes

Monsieur HOLLEY propose de renouveler l'adhésion au Fonds de Solidarité pour le logement qui œuvre pour l'accès à un logement mais aussi pour le maintien dans le logement : aide au paiement des loyers et des factures d'énergies, de chauffage et d'eau.

La contribution est de l'ordre de 0,70 € par habitant ce qui représente pour la commune la somme de 2 153 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adhérer au Fonds de solidarité pour le logement au titre de l'année 2020 et s'engage à verser la somme de 2153 €.

Pour ce qui est du Fonds d'Aide aux Jeunes, l'adhésion est de 0,23 e par habitant soit un total de 707 €. A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'adhérer au fonds d'aide aux jeunes pour la somme de 707 € et autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement de cette somme.

41/2020 - Demande d'exonération de loyers, bien communal

En raison de la pandémie, les locataires de l'Escale – multi services de Ravenoville ont vu leur chiffre d'affaire diminué et ont sollicité un report des loyers pour le commerce et si cela était possible une annulation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 15 voix accorde aux locataires une remise de 50 % sur deux mois de loyers, 4 voix pour une exonération totale et 8 voix pour un rééchelonnement.

42/2020 - Annulation de la distribution de sacs poubelle – Chef-du-Pont

M. HOLLEY rappelle qu'il était de coutume que les habitants de Chef-du-Pont bénéficiaient de la gratuité de sacs poubelle ceci en compensation des droits de marais. Se pose aujourd'hui la question d'égalité de traitement entre les habitants de notre commune nouvelle. Cette opération coûte à la collectivité environ 1600 €. Si cette opération était étendue à tout le territoire il faudrait un budget de 6000 € . M le Maire propose que ce point soit statué lors d'un prochain conseil municipal au regard des recettes globales attendues sur les marais communaux.

43/2020 – Point sur le traitement des boues de la STEP de Chef-du-pont

La parole est donnée à M. JEAN qui indique que la ville de Carentan a déposé en préfecture un porter à connaissance auprès des services de la Préfecture. Ce dossier est nécessaire afin de recueillir l'avis favorable de l'État sur le projet de transport des boues de Chef-du-Pont vers Carentan, leur traitement sur la STEP de Carentan pour leur épandage. A ce jour afin de déposer la demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau, il manque le devis de la mairie de Carentan – SAUR. Un taux de 40 % d'aides est annoncé. Le coût total est estimé à 100 000 E HT

M. AUBRIL demande si les industriels laitiers ont été sollicités. M. HOLLEY lui indique que les rejets susceptibles d'avoir été contaminés par le COVID sont minimes vont être tout de même contactés la semaine prochaine. Lors de la prochaine réunion du conseil municipal, les chiffres seront connus.

QUESTIONS DIVERSES

Vote du budget le 1 juillet 2020 à 20 h 30

M. AUBRIL demande des informations sur la fin de l'année scolaire. M. le Maire lui indique que l'école étant obligatoire les enfants reprendront l'école le 22 juin. Le problème majeur résidant dans l'organisation des repas avec les distances sociales obligatoires. D'où la solution retenue d'organiser des pique-niques sur les trois sites scolaires (soit 8 repas).

Mme HOLLEY indique qu'elle met à jour le site internet de la commune et invite les conseillers municipaux à leur communiquer leur photographie afin de réaliser un trombinoscope. Par ailleurs elle sollicite un renfort pour gérer le site et la page Facebook. Mme VALLEE se propose.

Mme VALOGNES Marie-Hélène souhaite faire le point sur les travaux d'extension du cimetière. Avec les fortes pluies de ces derniers jours, de l'eau est apparue. M. le Maire rencontre demain le maître d'oeuvre pour envisager des aménagements voire arrêter le projet.

M. DELAHAYE intervient en rappelant que trois parcelles devaient être vendues à une société sur le lotissement communal de Ravenoville et souhaiterait savoir si la régularisation est intervenue . M. AUBRIL fait savoir qu'un compromis a été signé mais qu'aucun versement n'a été réalisé. Il rappelle par ailleurs que les travaux ont été autofinancés par le budget communal et ne créent pas de charge pour la collectivité.

M. HOLLEY informe les conseillers qu'une étude est en cours pour envisager des parkings pour les tracteurs et bateaux sur l'estran, suite à la parution de l'arrêté préfectoral interdisant le stationnement sur la plage des tracteurs de plaisance. Mme LAUTOUR indique que les maires des communes littorales se sont concertés afin d'établir un projet commun de convention qui sera à proposer à la Préfecture avec implantation des stationnements sur l'estran mouillé. Il est précisé que chaque tracteur doit avoir une carte grise et être assuré. Dans cet arrêté est mentionné l'obligation d'avoir un kit antipollution mais il peut se résumer en la pose sous le moteur d'une bache ou d'une couverture absorbante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30